



AIDES À L'ÉNERGIE 2026

LES DISPOSITIFS POUR RÉDUIRE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Face à l'évolution des prix de l'énergie, l'État met à disposition plusieurs dispositifs d'aide en 2026 pour accompagner les ménages dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques et la rénovation de leur logement.

1. CHÈQUE ÉNERGIE

Montant: 48 € à 277 € / an selon revenus

Versement: Automatique au printemps 2026 (à partir d'avril 2026)

Validité: Jusqu'au 31 mars 2027

2. AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

△ **Nouveauté depuis 2024** : ne finance plus les travaux de rénovation (factures uniquement).

MaPrimeRénov' Parcours par geste

- Jusqu'à 5 000 € pour une pompe à chaleur
- Montant selon revenus (3 catégories : bleu, jaune, violet)
- **Suppression des aides** pour les chaudières biomasse et l'isolation des murs (par l'intérieur et par l'extérieur)

MaPrimeRénov' Parcours Accompagné (rénovation d'ampleur)

- Jusqu'à 80 % du montant des travaux pour les ménages très modestes avec une limite de 32 000€ pour ces ménages
- Gain minimum de 2 classes au DPE requis entre autres (logements E, F, G.)
- Accompagnement MAR + conseiller France Rénov
- Ouvert à tous les ménages, quelle que soit la tranche de revenus (le taux d'aide varie

selon les revenus). Les délais restent cependant très longs.

△ **Nouveauté 2026** : un rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Rénov' est désormais obligatoire avant tout dépôt de demande pour une rénovation d'ampleur.

Autres aides cumulables

- **CEE (Coup de pouce chauffage)** : jusqu'à 5 800 € pour une pompe à chaleur – montants variables selon les fournisseurs d'énergie
- **Éco-PTZ** : jusqu'à 50 000 € sans intérêts (prolongé jusqu'à fin 2027)
- **TVA réduite** : 5,5 % sur les travaux d'amélioration énergétique

3. AIDES POUR L'ÉNERGIE SOLAIRE

L'installation de panneaux solaires photovoltaïques bénéficie d'aides spécifiques en 2026.

Prime à l'autoconsommation (T1 2026)

Puissance	Prime
≤ 9 kWc	80 €/kWc
≤ 36 kWc	140 €/kWc
≤ 100 kWc	70 €/kWc

Tarifs de rachat EDF OA

- Vente du surplus ≤ 9 kWc : 0,04 €/kWh
- Vente du surplus 9-100 kWc : 0,0536 €/kWh
- Contrat garanti 20 ans

4. SE FAIRE ACCOMPAGNER

- France Rénov' : 0 808 800 700 (gratuit) | france-renov.gouv.fr
- Simulateur d'aides : <https://mesaides.france-renov.gouv.fr/>

Conseil : Avant tout engagement, demandez plusieurs devis à des professionnels certifiés RGE et vérifiez votre éligibilité aux différentes aides. Ne signez jamais un devis avant d'avoir déposé vos demandes d'aides !

MAIRIE DE MAUPERTHUIS

14 bis rue du Parc
77120 MAUPERTHUIS

01.64.03.16.27

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de MAUPERTHUIS